

Les missions d'intérêt général mises en œuvre par l'association du May sont financées par l'Etat, le Conseil départemental de la Haute-Garonne, la Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole, la Caisse d'Allocations Familiales, la Fondation Abbé Pierre, la Fondation de France, ICF Habitat, etc.

L'association du May est membre de la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) et de la Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant (CNAPE).

L'association du May

L'association du May relève de la loi de 1901, elle est à but non lucratif et assure des missions d'intérêt général en direction des personnes en difficultés sociales et morales. Le Conseil d'administration, composé de bénévoles venus de tous horizons élus par l'assemblée générale, détermine les orientations et les choix stratégiques de l'association et en assure l'administration et la gestion. Il s'appuie sur l'équipe de direction et sur le service administratif (accueil, secrétariat, ressources humaines, comptabilité, gestion), basés au siège historique de l'association au 5 rue du May, à Toulouse. Au côté des équipes en charge de l'accompagnement, le service technique assure également un rôle essentiel au bon exercice des missions par l'équipement, le suivi et l'entretien du parc locatif (environ 150 logements) et des locaux de l'association.

Le CHRS au 5 du May

Le CHRS au 5 du May accueille 30 ménages, personnes isolées, couples et familles avec enfants, soit 66 personnes. Les appartements (T1 au T5) sont situés, en diffus, sur la commune de Toulouse.

Une équipe pluridisciplinaire assure l'accompagnement social global (accès aux droits, insertion professionnelle, santé, régularisation administrative, accès au logement, etc.) en l'adaptant aux situations individuelles de chacun. Par des rendez-vous au bureau ou au domicile, des accompagnements à l'extérieur, des actions collectives (ateliers, sorties, séjours), les personnes sont soutenues dans la mise en œuvre de leur projet de vie. Cet accompagnement nécessite l'engagement de chaque personne dans son projet (contrat de séjour de 6 mois renouvelable) et le respect des règles de fonctionnement de l'établissement.



Le CHRS Montespan

Le CHRS Montespan héberge et accompagne 23 personnes (familles, couples, personnes isolées) dans leur projet de réinsertion globale, dont la finalité reste l'accès à un logement de la façon la plus autonome et la plus pérenne possible. Co-animateur de l'antenne territoriale du SIAO 31 en Comminges, Montespan accueille essentiellement des personnes en difficulté vivant dans le sud du département. Avec une villa et 12 appartements mis à disposition dans Saint-Gaudens même, le CHRS offre tous les avantages d'un service qui est resté à taille humaine dans une ville sous-préfecture qui ne l'est pas moins.



Le CHRS Urgence Ressources

Le CHRS Urgence Ressources assure l'hébergement et l'accompagnement social des personnes et des familles en difficulté ou en situation de détresse. L'hébergement est assuré en appartements extérieurs, parfois en cohabitation. Il a augmenté sa capacité d'accueil au fil des périodes hivernales successives et permet aujourd'hui l'accueil de 80 personnes. L'hébergement d'urgence fait partie des premiers dispositifs d'entrée dans le parcours de réinsertion sociale. Il a vocation à répondre en priorité aux besoins fondamentaux : toit, nourriture, hygiène, santé, obtention de titres, ouverture de droits, etc. Il est ouvert à toute personne, sans discrimination et dans le respect du principe de l'accueil inconditionnel. Le service Ressources propose également aux personnes accueillies des animations, ainsi que des activités collectives.



L'Oustal

L'Oustal accueille, héberge et accompagne des personnes isolées sortant de détention – personnes libérées, en liberté conditionnelle, en placement extérieur, ou détenus permissionnaires – afin qu'elles puissent retrouver leur autonomie et une place pleine et entière de citoyen dans la société. Le passage à l'Oustal est une période plus ou moins longue de réadaptation progressive au droit commun pendant laquelle participer à un collectif de vie et à des activités variées, bénéficier d'un accompagnement et d'une aide individualisée et adaptée à chacun, favorise la réinsertion dans la vie de la cité. L'hébergement est assuré en foyer semi-collectif dans un bâtiment mis à disposition par la Mairie de Toulouse et dans des appartements extérieurs, pour un total de 19 places.



IMayLoc

Une agent immobilier à vocation sociale assure la captation et la gestion locative de 13 logements dans le parc privé sur le secteur de Toulouse Métropole. Ce dispositif d'intermédiation locative est dédié au projet « Logement d'abord » porté par la Mairie de Toulouse et l'Etat. Les ménages accueillis signent un contrat de sous-location de 6 mois renouvelable une fois, assurent le paiement d'une redevance et des charges, et bénéficient d'un accompagnement social lié au logement effectué par une travailleuse sociale. Si nécessaire un accompagnement social complémentaire peut être sollicité sur le plan de la parentalité, de l'accompagnement psychosocial et de l'emploi. L'objectif de ce dispositif est que le ménage devienne locataire soit sur le même logement quand cela est possible (bail glissant) soit sur un autre.



Le projet Marchant

Mené conjointement avec l'hôpital Marchant et le bailleur social Les Chalets, le projet vise l'accès direct au logement de trois personnes sortantes de long séjour en hôpital psychiatrique, grâce à un dispositif de bail glissant. Les personnes signent un contrat de sous-location de 6 mois renouvelable une fois et s'acquittent des frais d'énergie et d'assurance. Un accompagnement sanitaire et social mené de concert entre les soignants de l'hôpital Marchant et les travailleurs sociaux du May permet un étayage individualisé et global pour accompagner les personnes vers l'insertion sociale. Ce projet permet une dynamique partenariale initiant le déclassement du secteur de la santé mentale et du secteur du social.



La future Pension de Famille

Au sein d'une résidence intergénérationnelle, fruit d'un projet commun mené à Saint-Martin au côté du Groupe les Chalets qui aboutira en 2024, une Pension de Famille proposera 25 logements adaptés et accessibles à des personnes seules à faible niveau de ressources, en situation d'isolement ou d'exclusion sociale, qui auront connu des parcours de vie difficiles marqués par la rue et la grande précarité. Pour être chez soi sans être isolé, la Pension de famille offrira un logement autonome et durable à chacun-e, mais aussi des espaces partagés et collectifs favorisant une atmosphère familiale et chaleureuse. La Pension de famille sera animée par des professionnels chargés d'accompagner les résidents dans leurs démarches individuelles et dans l'organisation de la vie collective.



Le Centre parental du May

Le Centre Parental du May accompagne et héberge des parents, seuls ou en couple, avec au moins un enfant de moins de 3 ans ou à naître orientés par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance. L'accompagnement interdisciplinaire associant soignants et travailleurs sociaux s'articule entre visites à domicile, entretiens individuels, démarches à et vers l'extérieur et activités collectives. Il vise, par un étayage à la parentalité, la consolidation ou la construction d'un équilibre familial respectant la place et les besoins de chacun. L'hébergement est réalisé dans 28 logements individuels en diffus, pour 84 places.



Le CDAME

Le Centre Départemental d'Accueil Mères Enfants s'adresse aux mères isolées avec enfant de moins de trois ans ou à naître. Sur une période de 3 à 6 mois, il accompagne la transition entre la mise à l'abri immédiate et le dispositif le plus adapté. Les familles y sont hébergées en logement individuel, regroupés dans un immeuble mis à disposition par le Conseil départemental pour une capacité de 60 places. Sur place, elles sont soutenues par une équipe pluridisciplinaire au plus près de leurs besoins et compétences. C'est ensemble que s'imagine et s'évalue le parcours le plus opportun, que se définit et se construit l'orientation qui y correspond.



La crèche les Bambins du May

Composée de 46 places et destinée aux enfants âgés de 10 semaines à 3 ans, la crèche veille à proposer un accueil adapté et respectueux de la singularité de chacun d'eux et de chaque famille. Elle s'appuie sur des professionnelles diplômées et qualifiées qui œuvrent avec les parents à favoriser le bien-être, l'épanouissement et l'éducation des enfants accueillis. Elle veille également à promouvoir la mixité sociale et à soutenir les parents en situation d'insertion ou de réinsertion sociale et professionnelle. Elle entretient et développe également des partenariats culturels qui permettent aux enfants et parfois à leurs parents de découvrir les différents lieux ressources du quartier dans ce domaine : ludothèque, médiathèque, théâtre.



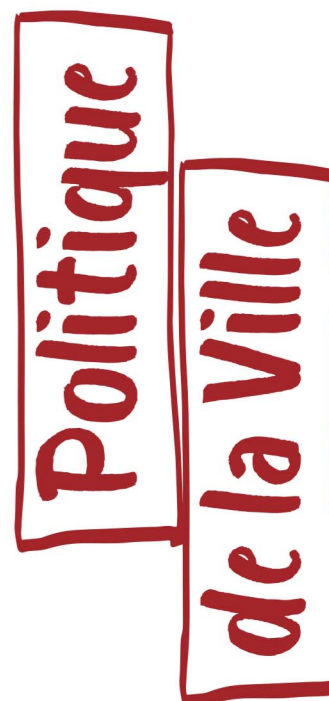
La future crèche Méli-Maylo

Au sein d'une résidence intergénérationnelle à Saint-Martin, cette crèche de 45 places permettra, dès 2024, de répondre aux besoins de garde d'enfants des nombreux habitants de ce nouveau quartier, mais aussi de favoriser la mixité sociale et l'insertion professionnelle des personnes en difficulté par la facilitation des modes de garde, en particulier de mères isolées avec enfants (accès à la formation, à l'emploi). Des ateliers cuisine, lecture ou jardin potager permettront de réunir les enfants et les seniors autour d'activités communes médiatisées par l'équipe professionnelle de la crèche.



Ami Chemin

Né du partenariat avec le bailleur social ICF Habitat Atlantique, le service Ami Chemin agit en direction des jeunes de 6 à 12 ans et de leurs familles, et plus largement des habitants de six résidences situées dans le quartier Soupetard de Toulouse. L'objectif est de mettre en œuvre des actions éducatives et préventives, de renforcer le lien social, le vivre ensemble, la citoyenneté et la participation des habitants à la vie de leur quartier. Les actions sont multiples et variées, de l'accompagnement à la scolarité, en passant par l'organisation de sorties, de découvertes culturelles et sportives, jusqu'à l'accompagnement dans l'accès aux droits ou la mise en place de cours de français pour les femmes du quartier.



XVI^e siècle

25 Février 1570, Création de la « Confrairie de la Miséricorde »

25 février, pendant les guerres de religion, en action de grâces pour la préservation de Toulouse, des conseillers au parlement, des capitouls, des chanoines se réunissent en l'Eglise Saint-Sernin et fondent la « Confrairie de la Miséricorde », œuvre de piété ayant pour but de porter assistance et nourriture, tant corporelle que spirituelle, aux pauvres prisonniers.

Dix ans plus tard, le Pape Grégoire XIII approuve les statuts de la Miséricorde et l'enrichit d'Indulgences.

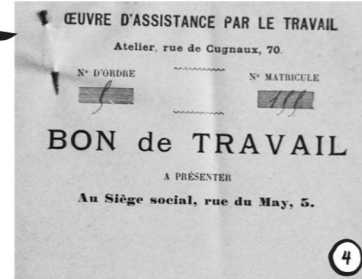
XIX^e siècle

1807

23 avril, renaissance officielle en Bureau de Bienfaisance, sous le nom de « Bureau de la Miséricorde », ayant pour objet « le soulagement des infortunés détenus dans les prisons de la ville de Toulouse ». Les missions sont de répartir les dons faits en faveur des prisonniers, de les visiter et de porter consolation aux condamnés à mort.



3



4

1897

La Miséricorde modifie ses statuts pour s'appeler « Société de Patronage des enfants et des adultes libérés », afin de porter également secours et assistance aux jeunes mineurs directement confiés par le Tribunal de Toulouse.

XX^e siècle

1906

L'assemblée générale entérine une nouvelle mission, la probation. Elle propose que les délinquants soient placés sous la protection de la Société de patronage. La tutelle devient une alternative à la prison pour les mineurs comme pour les adultes.



6



8

1961

9 octobre, déclaration des nouveaux statuts de l'Association de la Miséricorde, déposés en préfecture au titre des associations loi 1901. Son objet est « l'amélioration du sort des anciens détenus et notamment leur hébergement à leur sortie de prison ». Une deuxième phrase est ajoutée en 1975 : « De même qu'aux vagabonds, à condition qu'ils soient aptes au travail ».

1984

Extension du Foyer du May à 25 lits, devenu « Centre d'hébergement et de réadaptation sociale ». Les années suivantes sont celles de la professionnalisation, on compte désormais 6 salarié-e-s et les dortoirs collectifs sont transformés en box individuels.

XXI^e siècle

2001

20 mars, la Miséricorde modifie ses statuts pour élargir l'objet, qui est désormais de « favoriser, mettre en œuvre et promouvoir l'insertion, l'hébergement, la réinsertion sociale et professionnelle des personnes ou familles en difficulté, privées ou pas de logement ». L'association compte 15 salarié-e-s.

2002

L'association investit un nouveau champ, celui de la protection de l'enfance, avec l'ouverture d'un Centre parental, en hébergement diffus, pour accueillir des femmes enceintes et des mères isolées avec enfant de moins de 3 ans, relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance.

2010

Regroupement avec l'association Montespan Laborde, à Saint-Gaudens. L'agrément de son CHRS de 23 places est transféré au May.

2014

20 août, l'association de la Miséricorde modifie ses statuts pour changer de nom. Elle devient « l'Association du May ».

2015

L'association diversifie ses activités, avec l'ouverture d'une crèche « Les Bambins du May ». Elle acquiert les locaux au 2 rue des Casernes, à Toulouse.

2019

L'association s'inscrit dans la politique du Logement d'Abord, en ouvrant 50 places en Inter médiation locative, dans le parc locatif privé, pour permettre l'accès direct au logement des personnes à la rue.

2020

Le Centre parental est porté à 84 places, sur autorisation du président du Conseil départemental, et accueille désormais parents isolés et couples avec enfants.

2021

Ouverture du Centre départemental d'accueil mères-enfants (CDAME), pour une capacité de 60 places, dans un bâtiment de 27 logements mis à disposition par le Conseil départemental.

2022

Regroupement avec l'association l'Oustal, qui, depuis trente ans, accueille, héberge et accompagne d'anciens détenus et des personnes sous main de justice. Les 18 places d'hébergement sont intégrées au May, comme un trait d'union avec sa longue histoire.

- 1 Registre des délibérations de la Miséricorde, 1675
- 2 Registre des recettes pour les années de 1675 à 1678
- 3 Médaille signée J. Canot, à l'effigie de la Miséricorde, 1878
- 4 Bon de travail, début XXe
- 5 Statuts de la Miséricorde, réédition 1895
- 6 Les patronés dans la cour vitrée - atelier et bureau - de la maison du May, début XXe
- 7 Dortoir de la maison de la rue du May, début XXe
- 8 Façade de la maison de la rue du May, arrivage de bois de chauffage, début XXe
- 9 Repas dans la Maison de la rue du May, début XXe
- 10 Maison de la rue du May, à Toulouse

Extraits du livre *Le Foyer du May : 440 ans d'histoire solidaire*, L. Devolder, 2010, 70 p.

XVII^e siècle

1681

L'œuvre de la Miséricorde s'ouvre aux femmes, fait rare pour l'époque, quatre Dames surintendantes, les « mandeuses », sont élues afin d'apporter des vivres aux prisonniers.

XVIII^e siècle

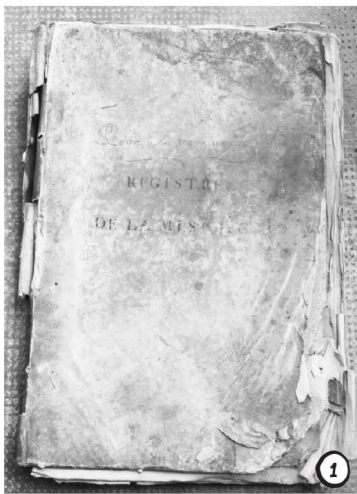
Pendant la période de la révolution française la confrérie est démantelée, comme toutes les associations d'inspiration religieuse. Toutefois certains membres de la Miséricorde poursuivent discrètement leur œuvre de charité.

Confrérie

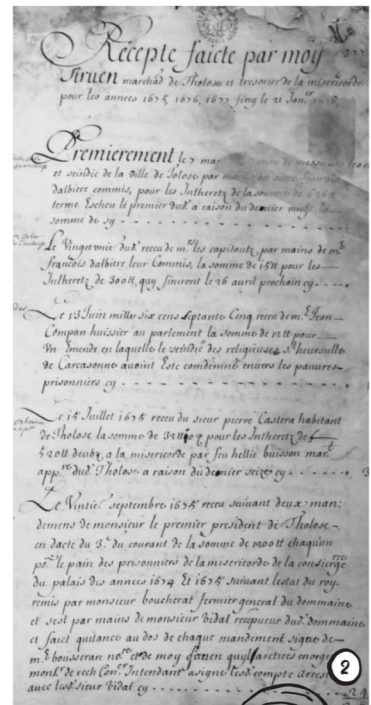
Bureau de bienfaisance et Société de Patronage

Association de la Miséricorde

Association du MAY



1



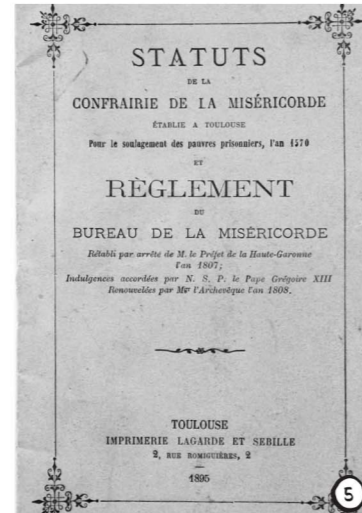
2

1830

7 avril, fait unique en France le gouvernement de Charles X confie par ordonnance au Bureau de la Miséricorde la mission de surveiller le fonctionnement des prisons de Toulouse et de veiller aux conditions de détention, en parallèle à la poursuite de son œuvre de charité auprès des prisonniers. Il est érigé en « Commission de surveillance des prisons de la Ville ».

1878

Une médaille signée J. Canot, à l'effigie de la Miséricorde, est répertoriée par le Comptoir Général Financier. Elle est frappée de la devise « in carcere eram et venistis ad me » (« J'étais en prison et vous êtes venus à moi »).



5

1899

A l'œuvre de patronage des libérés de prison, vient s'ajouter l'œuvre de l'assistance par le travail. Les portes sont désormais ouvertes à tous les hommes sans travail, victimes des innombrables causes économiques qui « jettent les meilleurs et les plus laborieux malgré eux hors de la vie régulière ».



7

1900

L'Exposition Universelle de Paris décerne la médaille d'argent à la « Société de patronage de la Miséricorde ».

1903

Des travaux sont réalisés au 5 de la rue du May : un atelier est installé en sous-sol pour laisser davantage de place pour les dortoirs. Un entrepôt est loué, face au n°5, pour stocker le bois.

1907

21 décembre, par arrêté préfectoral, le Bureau de la Miséricorde est confirmé légalement dans sa double mission, charitable (secours aux prisonniers et aux libérés) et administrative (surveillance des prisons). Le Bureau conserve son siège dans la « Maison de la Miséricorde qui lui appartient de temps immémorial ».

Les Deux Guerres

La Société de patronage doit fermer ses portes en 1914. Elle reprend ses activités pendant l'entre-deux guerres, dans des conditions très difficiles, freinée par les difficultés économiques et le délabrement du bâtiment. Elle est à nouveau fauchée en plein effort par une dissolution prononcée en 1939, à l'aube de la seconde guerre mondiale. Des réfugiés espagnols occupent les locaux rendus vacants. Le Bureau de la Miséricorde ne cesse d'être actif, sous le nom de « Comité des détenus libérés ».



9

1965

20 décembre, la Maison du 5 de la rue du May est baptisée « Foyer du May ». Après d'importants et longs travaux, les ateliers ont laissé place à des dortoirs (18 lits), conformes aux conditions de salubrité. Le réfectoire se trouve au 1er étage.



9

1995

L'hébergement s'externalise dans des appartements loués en ville par l'association. Les locaux de la rue du May sont utilisés pour des bureaux et des espaces collectifs d'accueil des hébergés en journée. Pour la première fois des femmes isolées sont accueillies, puis des couples, et des familles avec enfants. En parallèle, l'association développe d'autres activités : appui social individualisé, fonds solidarité logement, accès aux soins.



10

2009

Après plusieurs extensions successives, la capacité du CHRS est portée à 66 places. L'hébergement est désormais intégralement en « structure éclatée » (appartements en diffus), pour tout public, hommes, femmes et familles.

2016

Le service Ressources, créé en 2013, intègre le May avec son agrément CHRS urgence de 30 places pour personnes isolées en cohabitation et familles. Dans les années suivantes, au fil des campagnes hivernales, le service ouvre 50 places supplémentaires d'hébergement d'urgence pour des familles avec enfants.

2017

Deux projets expérimentaux voient le jour : Ami Chemin, qui mène des actions éducatives, préventives et citoyennes en direction des jeunes d'un quartier politique de la ville, et le projet Marchant, qui favorise l'accès direct au logement de personnes sortant de long séjour en hôpital psychiatrique.

